



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026

Avis public est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 11 décembre 2023 à 18h30, durant laquelle le conseil doit adopter le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Tout intéressé pourra également adresser ses questions au conseil municipal, qui devront conformément à la loi porter exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 5 décembre 2023.

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier